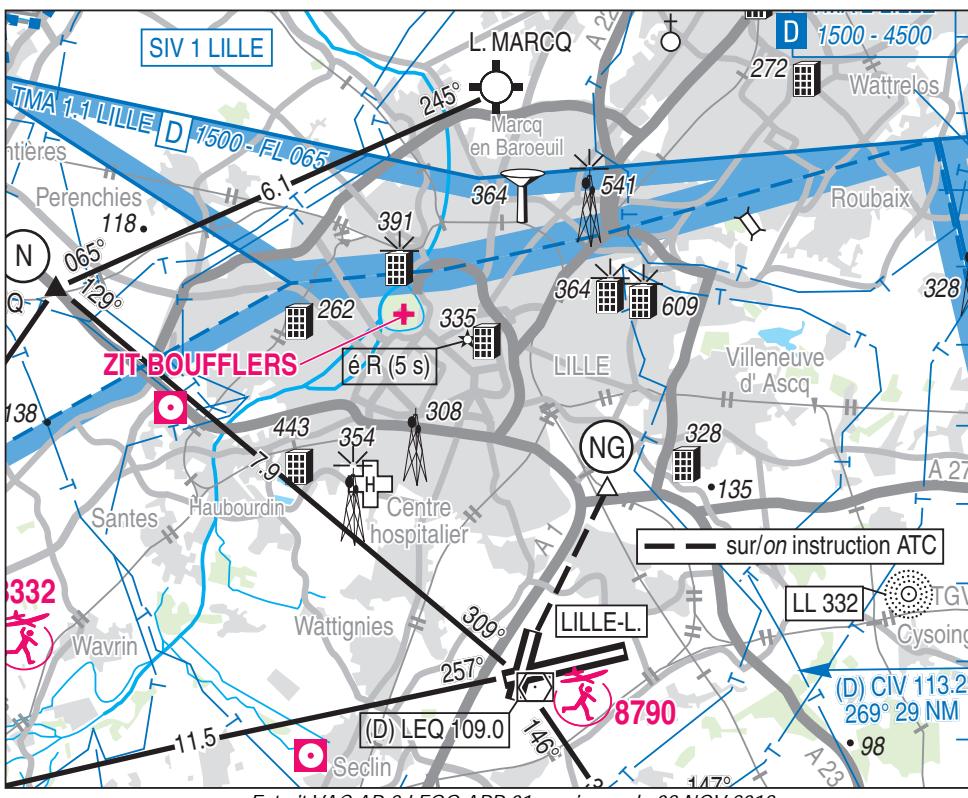


Objet : Création d'une zone interdite temporaire (ZIT) Boufflers au-dessus de Lille (FIR : Paris LFFF)
En vigueur : Du 7 février au 6 novembre 2019



ACTIVITÉ
Interdiction de survol d'installations
Défense spécifiques

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
H24

STATUT
ZIT qui se substitue aux parties des
espaces aériens avec lesquelles elle
interfère

CONDITIONS DE PENETRATION
CAG/CAM : pénétration interdite H24, y
compris les aéronefs circulant sans
personne à bord, à l'exception des :

- ♦ aéronefs assurant des missions
d'assistance, de sauvetage ou de
sécurité publique lorsque la mission
ne permet pas le contournement de la
zone;
- ♦ aéronefs de la défense, y compris les
aéronefs d'État télépilotés.

SERVICES RENDUS
Information et alerte

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

Limites latérales

50°38'23" N - 003°02'54" E
50°38'19" N - 003°02'50" E
50°38'19" N - 003°02'31" E
50°38'30" N - 003°02'25" E
50°38'37" N - 003°02'40" E
50°38'23" N - 003°02'54" E

Limites verticales

SFC - 500 ft AGL